

RAPPORT D'INTERVENTION

Parcs de La Grange et des Eaux-Vives

Surveillance de plantations d'arbres

Anne de Weck, avec la collaboration de Pierre Corboud et de Christiane Pugin
17.03.2023



10 janvier au 10 février 2022



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire
Office du patrimoine et des sites
Service d'archéologie
Route de Suisse 10
1290 Versoix

Les rapports d'intervention du Service cantonal d'archéologie sont des documents protégés au sens de l'article 2 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, du 9 octobre 1992 (LDA – RS 231.1).

À ce titre, toute utilisation excédant celle prévue par l'article 19 LDA est soumise à l'autorisation écrite du Service cantonal d'archéologie.

TABLE DES MATIÈRES

Fiche technique	4
Résumé.....	5
Mots clés	5
1. Cadre de l'intervention.....	6
1.1. Contexte géographique	6
1.2. Contexte géologique	6
1.3. Contexte historique et archéologique	6
2. Méthode du diagnostic Ge 048-01.....	13
3. Résultats de l'intervention Ge 048-01	14
3.1. Résultats des opérations dans le secteur A	14
Fosse 1	15
Fosse 2	16
Fosse 3	16
Fosse 18	17
Fosse 19	18
3.2. Résultats des opérations dans le secteur B	19
Fosse 4	19
Fosse 5	20
Fosse 6	20
Fosse 7	21
Fosse 8	22
Fosse 9	23
Fosse 10	24
Fosse 11	25
3.3. Résultats des opérations dans le secteur C	26
Fosse 12	27
Fosse 13	27
Fosse 14	27
Fosse 15	28
Fosse 16	28
Fosse 17	28
3.4. Résultats des opérations dans le secteur D	29
Fosse 20	29
Fosse 21	30
Fosse 22	30
Bibliographie et sources historiques	31
Inventaire de la documentation graphique	32

FICHE TECHNIQUE

N° carte archéologique et campagne : Ge 048-01
Commune : Genève
Date de l'intervention : 10 janvier au 10 février 2022
Localisation/adresse : 71, route de Frontenex
Coordonnées (MN95) : 2 502 005/1 117 846
Altitude : 398.86 m
Carte nationale : 1301

Propriétaire : Ville de Genève
Exploitant : Ville de Genève
Commanditaire de l'intervention : Ville de Genève
Nature de l'aménagement : Plantations d'arbres

Intervenants SA : Anne de Weck
Intervenants externes : SEVE (Ville de Genève), Pierre Corboud, Christiane Pugin

Type d'opération : Surveillance du creusement des fosses de plantations et observations
Surface observée : 56 m²
Nombre de fosses : 22

RÉSUMÉ

De nouvelles plantations dans les parcs de La Grange et des Eaux-Vives en février 2022, proches de la *villa* antique et du site Néolithique situé en contrebas, ont à nouveau nécessité une surveillance archéologique. Les secteurs A et B se situaient dans les alentours de la *pars urbana* de la *villa* gallo-romaine, l'un à l'ouest (A) et l'autre (B) au sud, entre la *villa* et la route de Frontenex, à une vingtaine de mètres des vestiges romains. Le secteur C se trouvait plus bas, à l'est de la villa La Grange, dans l'emprise de l'enceinte du domaine antique, qui correspondait à une superficie de 200 x 450 m. Le secteur D se situait à environ 200 m à l'est du site Néolithique PLG 4 (Ge 003) et à une distance un peu moindre de la station littorale néolithique de La Grange.

MOTS CLÉS

Villa suburbaine gallo-romaine

Pars urbana

Pars rustica

Haut Moyen Âge

Bas-Empire

Époque gallo-romaine

Époque gauloise

Âge du Bronze final

Néolithique

1. CADRE DE L'INTERVENTION

1.1. Contexte géographique

Le parc de La Grange et le parc des Eaux-Vives se trouvent sur la rive gauche du Petit-Lac, proche de l'issue du Rhône, à près de 1,5 km du centre de la ville de Genève. Le domaine antique occupait un promontoire descendant en pente douce sur la rive gauche, s'ouvrant sur le Jura et la rade de Genève.

1.2. Contexte géologique

La rade de Genève a été sculptée par les glaciations et par le confluent du Rhône et de l'Arve. En haut de pente et dans la pente, le terrain naturel est constitué de dépôts morainiques déposés lors du retrait glaciaire. En bas des parcs, le substrat se compose d'argile glacio-lacustre, nommé le ban de Travers, provenant du retrait du glacier du Rhône. Des dépôts de sables et de graviers provenant de l'alluvionnement du nant du Trainant, situé à environ 700 mètres en amont, recouvrent ce substrat¹.

1.3. Contexte historique et archéologique

Le parc de La Grange et le parc des Eaux-Vives étaient des domaines agricoles. A l'origine, le domaine se composait de plusieurs parcelles cultivées en vignes et prés, dont quelques-unes ont été réunies en 1660 par Jacques Franconis (1622-1702), autour d'une maison forte à quatre tours, pour créer le domaine de La Grange².

En 1706, le domaine est vendu à Marc Lullin (1671-1747). Entre 1768 et 1773, trois de ses fils en deviennent les seuls propriétaires et y font élever une maison de maître à la française avec des dépendances, qui correspond au domaine actuel (fig. 1). Un parterre géométrique, orné de deux jets d'eau, agrémentait la façade principale. De grandes plantations de marronniers s'étendaient à l'arrière de la maison. Ces aménagements côtoyaient vergers, potagers et vignes. La principale voie d'accès venait de la route de Frontenex, et se prolongeait par une autre menant au bord du lac. En face de la façade secondaire se trouvait la cour des communs entourés de bâtiments.

En 1800, François Favre (1736-1814),

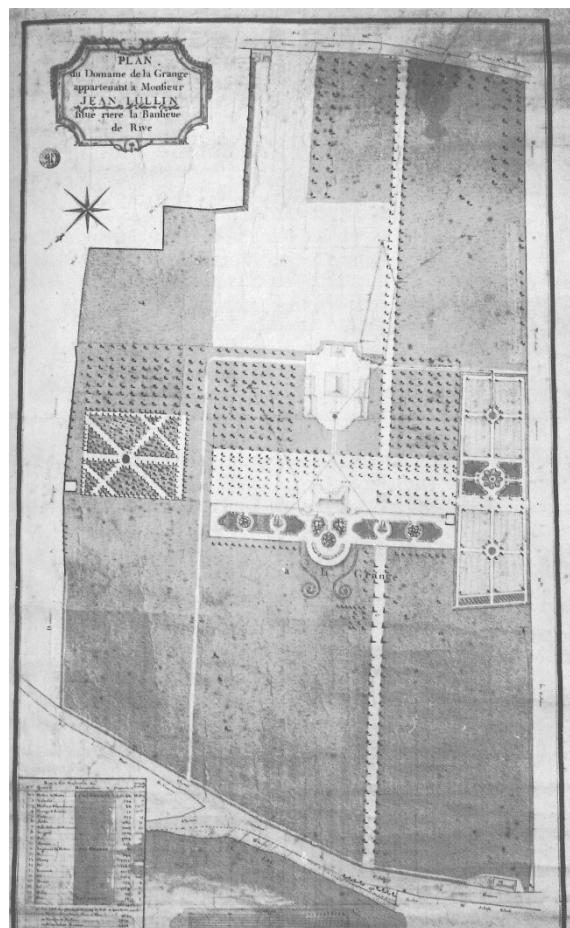


Figure 1. Genève, parc de La Grange : plan du domaine de Jean Lullin, 1789 (Frédéric Haarmann, Les Eaux-Vives, La Grange, parcs de Genève, 1983, p. 5).

¹ Corbould & Pugin 2004, p. 186.

² Marteau 1997, p. 76.

armateur genevois qui a fait fortune à Marseille dans le commerce avec l'Orient, acquiert du banquier Jean Lullin (1745-1803), ruiné par la Révolution, le domaine de La Grange. Son fils Guillaume Favre (1870-1851) hérite du domaine en 1814. Il entreprend la transformation du parc créant un jardin à l'anglaise qui remplace le précédent (**fig. 2**).

En 1851, son fils Edmond Favre, qui hérite à son tour du domaine, agrandit notamment la propriété vers le nord-est en rachetant les parcelles voisines du Plongon. Il fit également construire l'orangerie doublée d'un théâtre.

Le dernier propriétaire fut son fils William Favre, qui poursuivit ces travaux pour donner au parc sa forme actuelle. Il effectua de nombreux mouvements de terrain, créa des allées courbes, aménagea de nouveaux groupes d'arbres et fit créer le petit lac et le jardin alpin situé au nord-est de La Grange. Légué en 1917 à la ville de Genève, le parc devint, à la mort de William Favre en 1918, parc public inaliénable, à la disposition de la population genevoise.

Par la suite, la ville y crée, entre 1945 et 1946, la plus grande roseraie publique du canton de Genève, dans la partie aval, près de la pergola³.

La *villa* gallo-romaine fut découverte en 1888 lorsque William Favre fit effectuer des nivelllements dans le haut de sa propriété. Elle fut partiellement explorée en 1919 et 1920 par Louis Blondel et Gaston Darier. La riche demeure aurait pu appartenir au fonctionnaire *Titus Riccius Fronto, duumvir aerarii* de la cité de Vienne, connu par deux inscriptions antiques découvertes à Genève et en Haute Savoie. D'après Louis Blondel, la toponymie de la parcelle de Frontonoy, dont le nom de la route actuelle tire son origine, aurait pour racine le nom de cet antique propriétaire des lieux. La *villa* se situait le long de la principale voie romaine de la rive gauche du Léman qui reliait *Genua* à l'Italie, et dont le tracé supposé suit l'actuelle route de Frontenex. Le domaine, d'une superficie de 200 sur 450 m, était clôturé par un mur d'enceinte. Des terrasses s'étagaient entre le bâtiment principal situé en amont et les rives du lac⁴.

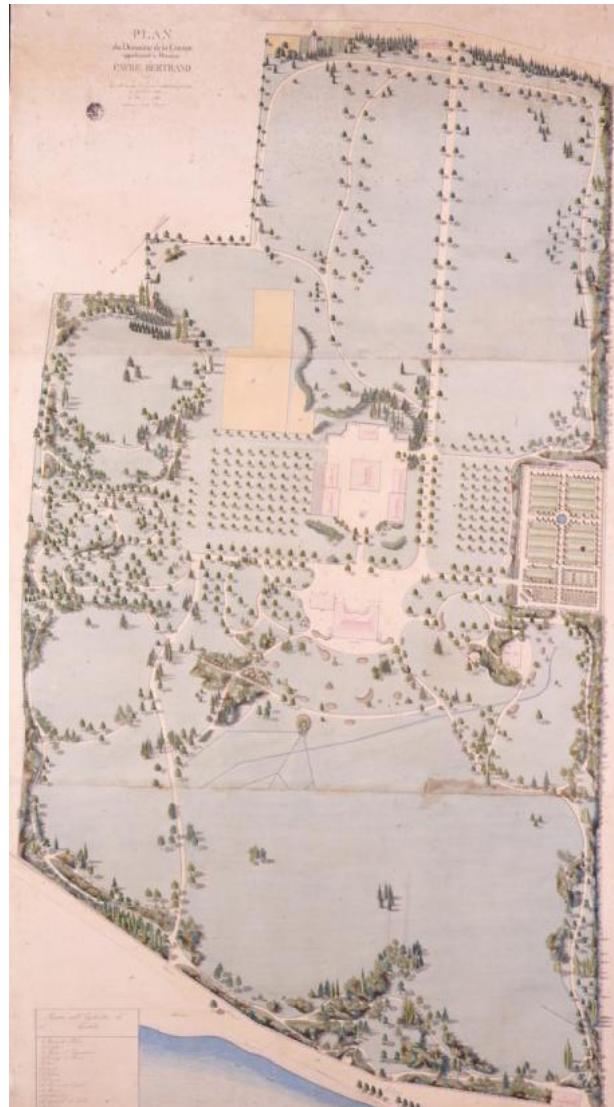


Figure 2. Parc de La Grange, plan du domaine de Guillaume Favre, 1848. Propriété Ville de Genève, BGE.

³ Haarman 1983, p. 3-11.

⁴ Haldimann *et al.* 2001, p. 3-5.

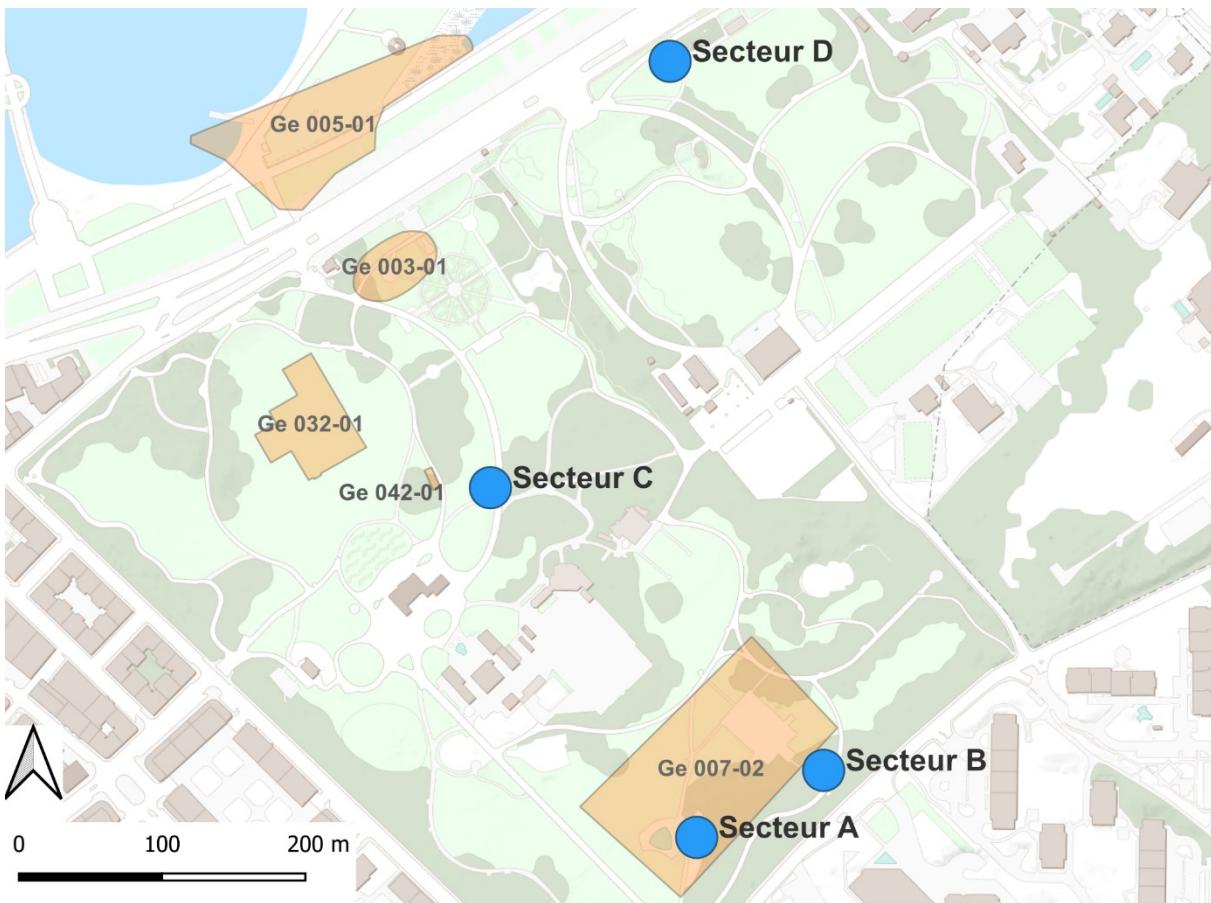


Figure 3. Plan des différents sites fouillés au parc de La Grange et emplacements des secteurs de plantations.

En automne 1991, l'installation d'une tente conçue par l'architecte Mario Botta pour le 700^e anniversaire de la Confédération suisse, dans la partie nord du parc, est à l'origine des premières investigations archéologiques depuis la fouille de Louis Blondel. La construction des fondations de béton, profondément ancrées dans le terrain, a révélé la présence de murs appartenant à la *villa* antique. Après le démontage de l'imposante structure, les couches qui avaient été perturbées ont pu être fouillées de 1992 à 1993. Les structures mises au jour en bas du parc correspondaient à l'angle nord-ouest de l'enceinte du domaine situé à l'extrémité de la *pars rustica*, à proximité du rivage de l'époque (**fig. 3**). Ces découvertes ont permis d'estimer la superficie du domaine qui devait être d'environ 200 x 450 m (**fig. 4**). A cet endroit, l'enceinte était dotée d'une porte latérale, surmontée d'un petit bâtiment, qui permettait l'accès au rivage par une voie reliant la *villa* au bord du lac, et menant probablement au port privé de la propriété. Un deuxième bâtiment formé de deux pièces était adossé à la porte et au mur de clôture nord. Un peu plus au sud se trouvait un autre bâtiment composé d'une salle quadrangulaire et d'un vestibule, en contrebas duquel, côté lac, se trouvaient un bassin de décantation et une canalisation en *tegulae*⁵ (**fig. 4a**).

⁵ Bonnet 1994, p. 42-45.

Au V^e s., un grand bâtiment remplaça ces anciennes constructions (**fig. 4b**). Un complexe organisé en plusieurs ailes disposées autour d'une cour fut aménagé à l'extérieur de l'enceinte, vers le lac. Il perdura en tout cas jusqu'au VIII^e s. et fut partiellement habité

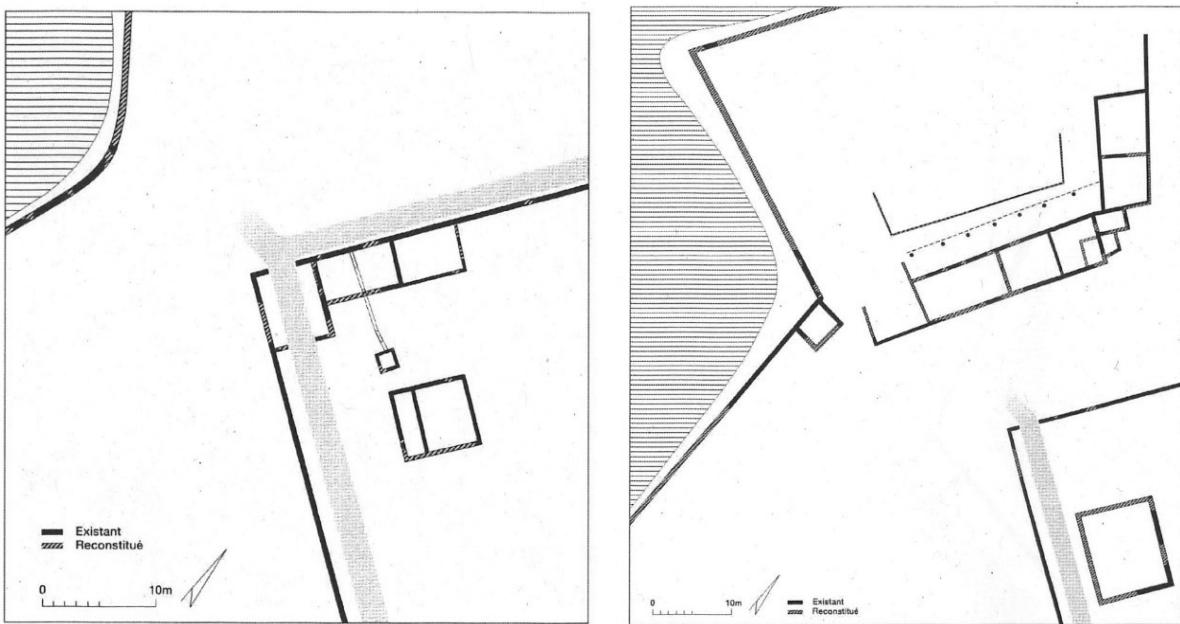


Figure 4a - 4b. Plans de la *pars rustica* à l'extrême du domaine, seconde moitié du I^{er} siècle apr. J.-C. (4a, à gauche) et entre le V^e et le VIII^e siècle (4b, à droite) (tiré de Terrier 2002, p. 258).

jusqu'aux X^e-XI^e s.⁶. Une digue fut aménagée par la suite pour protéger ce secteur, bordée par une route médiévale aboutissant à une tour, doublée d'une porte en bois⁷.

En parallèle, des sondages ont été effectués dans la partie sud-est de la zone de fouille, aux confins de la *pars rustica*, où un gisement du Bronze final (1000-900 av. J.-C.) avait été repéré. Deux structures ont pu être identifiées : un four de cuisson à l'étouffée et un fumoir. À proximité se trouvaient deux trous de poteaux en lien avec ces structures. En direction du lac, des aménagements de pierres pourraient correspondre à des enceintes de l'établissement ou à des digues de protection.

Au nord-est de ce secteur, en bordure de la roseraie, des vestiges d'un habitat de l'époque néolithique ont également pu être fouillés (Ge 003) dans le cadre de la construction d'une chambre technique (**fig. 3**)⁸. Ils sont potentiellement liés à la station littorale découverte en bordure de la rive du lac, à la hauteur du parc de La Grange⁹. Les restes d'un regroupement mégalithique, érigé probablement entre le Néolithique et l'âge du Bronze, découverts sous l'emprise de la *villa* romaine, sont à mettre en lien avec ces premières occupations des lieux.

De 1995 à 2001, l'installation d'une nouvelle roseraie à l'emplacement de la *villa* gallo-romaine a été l'occasion pour le Service cantonal d'archéologie de dégager à nouveau les fondations de la *villa* fouillées au début du 20^e s. et d'en compléter la fouille¹⁰. Ces investigations ont permis de préciser les différentes phases d'occupation du site et le développement du domaine antique.

⁶ Terrier 2002, p. 257-258.

⁷ Haldimann *et al.* 2001, p. 5.

⁸ Corboud & Pugin 2004, p. 183-190.

⁹ Corboud 2020, p. 7-16.

¹⁰ Bonnet 1996, p. 33-34.



Figure 5. Le domaine antique du parc de La Grange (tiré de Haldimann *et al.* 2001, p. 5).

Le plateau supérieur du parc est quadrillé à partir du II^e s. av. J.-C. par deux réseaux de fossés délimitant un habitat allobroge, remblayé vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. Dans ces niveaux gaulois, six menhirs datés entre le Néolithique et l'âge du Bronze ont été retrouvés basculés. Vers 50 av. J.-C., une première *villa* en architecture de bois fut établie sur les anciens fossés. Elle se composait de plusieurs bâtiments, dont trois ont pu être identifiés : deux bâtiments encadrant une cour de graviers damés, probablement la *pars urbana*, et un troisième en contrebas, au nord-ouest, qui pourrait correspondre à la *pars rustica*.

Entre 10 et 30 apr. J.-C., ces premiers bâtiments furent remplacés par une riche *villa* suburbaine (Ge 007) de style italien, à *atrium* et péristyle, qui s'alignait sur les limites antérieures (fig. 5). Deux exèdres, probablement des *aulae* (salles d'apparat), flanquaient les portiques latéraux du péristyle et un imposant vestibule s'ouvrait sur le portique sud. Le péristyle était placé devant l'*atrium*, ce qui est caractéristique des maisons de campagne.

L'*atrium* menait directement au *tablinum*, situé dans son prolongement. Ce dernier était flanqué de deux couloirs, dont l'un permettait l'accès aux pièces réservées à la domesticité (partie orientale) et l'autre, aux *cubiculae* (partie occidentale) et à l'étage supérieur, espaces réservés à la famille. Entre 50 et 80 apr. J.-C., la *villa* fut rénovée, avec notamment l'adjonction d'un portique à fronton central côté lac¹¹.

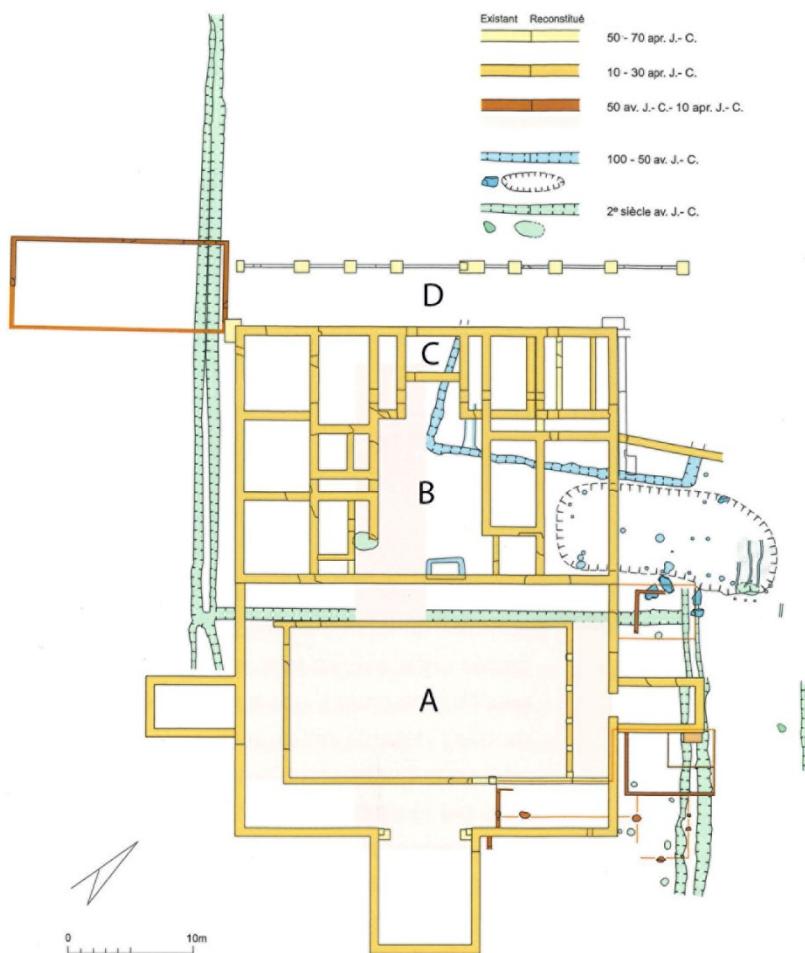


Figure 6. Plan de la villa gallo-romaine du parc de La Grange (A : Pérystile, B : Atrium, C : Tablinum, D : Portique) et des phases antérieures (tiré de Haldimann *et al.* 2001, p. 5).

¹¹ Haldimann *et al.* 2001, pp. 4-8.

Dans le courant du III^e s., la *pars urbana* s'enrichit d'une aile occidentale, agrandie à la fin du III^e - début du IV^e s. (**fig. 6**). Une abside fut ajoutée du côté sud de l'édifice, qui servait probablement de salle d'apparat. À la fin du haut Moyen Âge, aux X^e-XI^e s., un bâtiment en bois fut aménagé à l'intérieur de cette annexe du Bas-Empire¹².

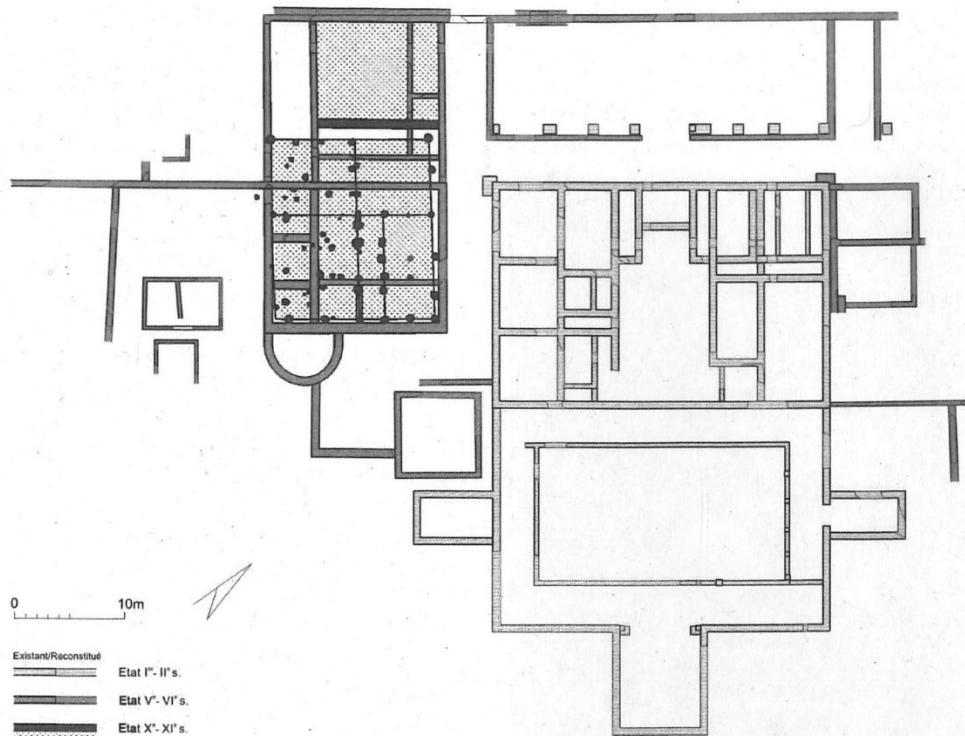


Figure 7. La *pars urbana* de la villa antique avec l'annexe du Bas-Empire dotée d'une abside, dans laquelle s'insère un bâtiment en bois de la fin du haut Moyen Âge (tiré de Terrier 2002, p. 257).

¹² Terrier 2002, pp. 256-258.

2. MÉTHODE DU DIAGNOSTIC GE 048-01

Les fosses prévues pour les nouveaux arbres ont fait l'objet d'une surveillance car elles se situaient soit proche de la *villa* ou dans l'emprise du domaine antique, soit à proximité de l'habitat néolithique identifié en bas du parc de La Grange. L'intervention s'est déroulée sous la forme d'un suivi du creusement des fosses, effectué à la pelle mécanique. Ces fosses de plantation devaient atteindre 40 à 50 cm de profondeur au maximum, mais à notre demande, elles ont été creusées jusqu'à 80 cm à 1 m en moyenne, pour mener nos observations archéologiques.

Les plantations étaient réparties dans quatre secteurs : A et B, qui se situaient en haut du parc, à côté de la pataugeoire (A) et entre la *villa* gallo-romaine et la route de Frontenex (B) ; le secteur C, qui se trouvait à l'est de la villa La Grange, dans l'emprise du domaine gallo-romain ; et enfin le secteur D située, en bas du parc des Eaux-Vives, en bordure du quai Gustave-Ador, proche du site néolithique PLG4 (Ge 003) et de la station littorale néolithique de La Grange (Ge 005).

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION GE 048-01

3.1. Résultats des opérations dans le secteur A



Figure 8. Plan des secteurs A et B situant les fosses 1 à 3, 18 et 19 (A) et 4 à 11 (B).

Le secteur A concerne les fosses 1 à 3, 18 et 19. Leur creusement a fait l'objet d'un suivi et d'observations en collaboration avec Pierre Corboud.

Fosse 1

2 501 993 / 1 117 826 - alt. 398.4 m

Profondeur de la stratigraphie : 80 cm



Figure 9. La fosse 1 vue de l'est.

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun rouge avec cailloux, fragments de mortiers et de tuiles, un fragment de céramique à glaçure verte (44 cm) ;
- 3) Limon brun foncé avec cailloux, rares fragments de tuiles et de mortier (80 cm).



Figure 10. Le sondage 1, côté ouest. Poche de gravier entre les couches 2 et 3.

Fosse 2

2 501 986 / 1 117 827 - alt. 398.3 m
Profondeur de la stratigraphie : 1 m

Côté ouest :

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun rouge (30 cm) ;
- 3) Limon brun foncé (1 m).



Figure 11. La fosse 2, côté ouest.

Côté est : Limon brun foncé avec quelques graviers sous la couche végétale, jusqu'à 1 m de profondeur.

Fosse 3

2 501 991 / 1 117 837 - alt. 398.4 m
Profondeur de la stratigraphie : 80 cm

- 1) Terre végétale (30 cm) ;
- 2) Limon brun foncé contenant un fragment de céramique vernissée verte, terrain perturbé par les racines (80 cm).



Figure 12. La fosse 3, côté nord.

Fosse 18

2 501 986.82 / 1 117 811.51 - alt. 398.85 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm



Figure 13. La fosse 18, vue du sud.

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon argileux, avec gravier et rare faune (30 cm) ;
- 3) Limon brun foncé avec graviers et cailloux (90 cm).



Figure 14. La fosse 18, côté nord.

Fosse 19

2 501 978.62 / 1 117 815.22 - alt. 398.11 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm

Côté ouest (pataugeoire) :

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun foncé avec graviers, cailloux, rares fragments de tuiles (90 cm).

Côté est (*villa romaine*) :

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun rouge (20-30 cm) ;
- 3) Limon brun foncé avec graviers et cailloux (90 cm).

3.2. Résultats des opérations dans le secteur B

Fosse 4

2 502 095 / 1 117 864 - alt. 402.6 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm



Figure 15. La fosse 4, vue du sud.

- 1) Terre végétale (30 cm) ;
- 2) Remblai composé de sable limoneux beige foncé contenant quelques cailloux (10-15 cm), de rares graviers, de rares fragments de tuiles, un fragment de porcelaine (90 cm).



Figure 16. La fosse 4, côté est.

Fosse 5

2 502 090 / 1 117 874 - alt. 402.1 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm

- 1) Terre végétale (30 cm) ;
- 2) Remblai composé de sable limoneux beige foncé contenant un fragment de tuile (90 cm).



Figure 17. La fosse 5, côté est.

Fosse 6

2 502 091 / 1 117 876 - alt. 402.1 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm

- 1) Terre végétale (30 cm) ;
- 2) Remblai composé de sable limoneux beige foncé (90 cm).



Figure 18. La fosse 6, côté nord.

Fosse 7

2 502 074.67 / 1 117 848.56 - alt. 401.57 m

Profondeur de la stratigraphie : 94 cm



Figure 19. La fosse 7 vue du sud.

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun foncé contenant quelques cailloux et de rares fragments de tuiles (94 cm).

Fosse 8

2 502 076.52 / 1 117 860.46 - alt. 401.62 m

Profondeur de la stratigraphie : 80 cm



Figure 20. La fosse 8 vue de l'est.

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun foncé contenant quelques cailloux et de rares fragments de tuiles (80 cm).



Figure 21. La fosse 8, côté nord.

Fosse 9

2 502 073.61 / 1 117 855.44 - alt. 401.57 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm



Figure 22. La fosse 9 vue du sud.

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun foncé contenant quelques cailloux et de rares fragments de tuiles (90 cm).



Figure 23. La fosse 9, côté ouest.

Fosse 10

2 502 081.28 / 1 117 878.98 - alt. 401.54 m

Profondeur de la stratigraphie : 80 cm



Figure 24. La fosse 10 vue du sud.

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun foncé contenant quelques cailloux et de rares fragments de tuiles (80 cm).



Figure 25. La fosse 10, côté ouest.

Fosse 11

2 502 067.52 / 1 117 860.73 - alt. 401.19 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm



Figure 26. La fosse 11 vue du nord.



Figure 27. La fosse 11, côté nord.

- 1) Terre végétale (30 cm) ;
- 2) Limon brun clair argileux avec rares cailloux (6-8 cm) et rares fragments de terre cuite (90 cm).

3.3. Résultats des opérations dans le secteur C

Le secteur C concerne les fosses 12 à 17, qui ont été observées par Christiane Pugin.



Figure 28. Plan du secteur C situant les fosses 12 à 17.



Figure 29. Les fosses 12 à 16 vus de l'ouest.

Fosse 12

2 501 837 / 1 118 065 - alt. 383.7 m

Profondeur de la stratigraphie : 80 cm

- 1) Terre végétale (6 cm) ;
- 2) Limon brun (32 cm) ;
- 3) Limon brun plus clair avec graviers et cailloux (80 cm).

Fosse 13

2 501 844 / 1 118 066 - alt. 383.6 m

Profondeur de la stratigraphie : 67 cm

- 1) Terre végétale (13 cm) ;
- 2) Limon brun avec tuiles modernes (33 cm) ;
- 3) Limon brun avec graviers, cailloux et tuiles modernes (67 cm).

Fosse 14

2 501 834 / 1 118 070 - alt. 383.0 m

Profondeur de la stratigraphie : 60 cm



Figure 30. La fosse 14, côté est.

- 1) Terre végétale (10 cm) ;
- 2) Limon brun (32 cm) ;
- 3) Limon brun avec graviers, cailloux et tuiles modernes (60 cm).

Fosse 15

2 501 838 / 1 118 076 - alt. 382.7 m

Profondeur de la stratigraphie : 60 cm

- 1) Terre végétale (10 cm) ;
- 2) Limon brun (27 cm) ;
- 3) Limon brun (40 cm) ;
- 4) Limon brun plus clair avec cailloux et tuiles modernes avec graviers (60 cm).

Fosse 16

2 501 839 / 1 118 077 - alt. 382.7 m

Profondeur de la stratigraphie : 60 cm

- 1) Terre végétale (10 cm) ;
- 2) Limon brun (31 cm) ;
- 3) Limon brun avec cailloux (70 cm).

Fosse 17

2 501 849 / 1 118 098 - alt. 381.6 m

Profondeur de la stratigraphie : 70 cm

- 1) Terre végétale (12 cm) ;
- 2) Limon brun avec cailloux et gros fragments de mortier (70 cm).

Les fosses des secteurs A, B et C, vierges de tout élément archéologique, montrent que dans les parties du parc concernées, le terrain est constitué d'épais remblais. Ils proviennent des différents aménagements entrepris par les propriétaires successifs du domaine, du XVIII^e s. au début du XX^e s., ou de l'installation de l'ère de jeu et de la pataugeoire pour le secteur A. Les observations qui ont pu être effectuées sont cependant très limitées, étant donné que le terrain naturel n'a pu être atteint dans aucune fosse. En effet, nous ne pouvons exclure la présence de vestiges enfouis plus profondément.

3.4. Résultats des opérations dans le secteur D

Ce secteur comprend les fosses 20 à 22, observées par Pierre Corboud.



Figure 31. Plan du secteur D situant les fosses 20 à 22.

Fosse 20

2 501 965 / 1 118 342 - alt. 374.1 m

Profondeur de la stratigraphie : 70 cm

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun (40 cm) ;
- 3) Graviers dans une matrice argileuse (alt. : 373.7-373.4 m) (70 cm).



Figure 32. La fosse 20.

Fosse 21

2 501 966 / 1 118 364 - alt. 374.3 m

Profondeur de la stratigraphie : 85 cm

- 4) Terre végétale (20 cm) ;
- 5) Limon brun (50 cm) ;
- 6) Graviers dans une matrice argileuse (alt. : 373.8-373.45 m) (85 cm).



Figure 33. La fosse 21.

Fosse 22

2 501 965 / 1 118 368 - alt. 374.7 m

Profondeur de la stratigraphie : 90 cm

- 1) Terre végétale (20 cm) ;
- 2) Limon brun (60 cm) ;
- 3) Argile en motte ave cailloux (alt. : 374.1-373.90 m) (90 cm).

Les trois fosses de ce secteur sont vierges. L'argile et les graviers/cailloux observés dans les coupes ne semblent pas correspondre au dépôt lacustre observé sur le site de PLG4. Il s'agit plutôt d'un remblai moderne, prélevé sur l'ancienne plage sous le quai actuel. Les graviers et sables amenés par le nant de Trainant doivent se trouver encore plus bas.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES HISTORIQUES

Bibliographie

Bonnet, C.1994. « Chronique des découvertes archéologique dans le canton de Genève en 1992 et 1993 », *Genava* 42, p. 41-47.

Bonnet, C.1996. « Chronique des découvertes archéologique dans le canton de Genève en 1994 et 1995 », *Genava* 44, p. 33-34.

Corboud, P. & Pugin, C. 2004. « Une station littorale préhistorique du néolithique final découverte au parc de la Grange », *Genava* 52, p. 183-190.

Corboud, P. 2020. « La station littorale néolithique de Genève- La Grange. La fouille préventive d'un village oublié sous la plage publique des Eaux-Vives », *Archéologie genevoise 2016-2018*, p. 7-16.

Haarmann, F. 1983. *Les Eaux-Vives, La Grange, parcs de Genève*, Genève.

Haldimann, M.-A., André P., Broillet-Ramjoué & Poux M. 2001. « Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine. Le domaine antique du Parc de la Grange (GE) », *as.* 24 n°4, p. 2-15.

Marteau, J.-J.1997. *Quand les parcs racontent Genève*, Genève.

Terrier, J. 2002. « L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises », *Revue Suisse d'Art et d'Archéologie* 59, p. 255-264.

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE

	Nombre	Support	Dépôt
Photos de chantier	74	numérique	Serveur de l'Etat